



Vol. 2, No. 8, April 29, 2009

Vol. 2, No. 8, 29 avril 2009

Message from the Acting President of the Association of Justice Counsel

On Friday April 24th, 2009, Patrick Jetté resigned as President of the Association of Justice Counsel (AJC). Mr Jetté had held the position since the earliest days of the AJC and presided over a period of growth and most importantly, a successful certification process. The AJC expresses its gratitude to Mr Jetté for his record of service and wishes him well in his future endeavours.

The following day, Saturday, April 25th, 2009, a session of the Governing Council was convened. At that meeting, a motion was tabled to appoint me Acting President. I am honoured to say that the motion passed with the unanimous approval of the Governing Council. I will hold the position until the conclusion of the arbitration process, but no later than the next general election, scheduled for the spring of 2010.

By way of introduction, I am a career federal crown. After summering and articling with the Department of Justice, I joined the Federal Prosecutions Service. Since 2006, I have been working full-time on a terrorism prosecution. Leaving this work has been a very difficult decision but, in the short-term at least, our need to get the first collective agreement done and long-overdue money took precedence.

I feel a great obligation to all of you, and will work as hard as I can to get the job done right.

Message du président intérimaire de l'Association des juristes de justice

Le 24 avril 2009, M. Patrick Jetté a remis sa démission à titre de président de l'Association des juristes de justice. M. Jetté occupait ce poste depuis les tous débuts de l'AJJ. Il joua notamment un rôle de premier plan dans la croissance de l'Association, et plus particulièrement en ce qui a trait au processus de certification réussi. L'AJJ tient par la présente à témoigner toute sa reconnaissance à M. Jetté pour ses états de service et à lui transmettre ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Le jour suivant, à savoir le samedi 25 avril 2009, on a convoqué une réunion du Conseil d'administration. Lors de cette réunion, on a déposé une motion pour que je sois nommé président intérimaire. J'ai l'honneur de vous annoncer que cette motion a été adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration. J'occuperai ce poste jusqu'à la fin du processus d'arbitrage mais au plus tard jusqu'à la tenue de la prochaine élection générale, prévue pour le printemps 2010.

Permettez-moi de me présenter. Je suis procureur de la Couronne. Après avoir fait un stage d'été au sein du ministère de la Justice, j'ai joint les rangs du Service fédéral des poursuites. Depuis 2006, je travaille à temps plein en tant que procureur dans le cadre d'une poursuite en matière de terrorisme. Même si quitter ce poste était une décision très

Moving Forward

Every organization has its growing pains. The AJC has undeniably had its share. In our case, one of the greatest challenges is staying connected with you – our members. This is in large part caused by the size and sprawling nature of our association. We federal government lawyers serve far and wide. We must continue to strive to do better. That time is now.

What is happening with the arbitration?

We know the membership has many questions. Many of them have to do with the status of arbitration, which will bring with its conclusion a long awaited collective agreement. No objective is more important to the AJC.

The arbitration is currently scheduled over the following five days: June 8 to 10th and 24th to 25th, 2009. Our first goal is to preserve our June dates and finish the arbitration as quickly as possible.

Who will represent AJC at the arbitration?

The AJC's former counsel of many years was Sack Goldblatt Mitchell (SGM). SGM acted for the AJC during the certification process, and was retained to represent us during the upcoming arbitration hearing scheduled for June 2009. On April 16th, 2009, SGM terminated its relationship with AJC. A number of reasons were cited for this decision, including a breakdown in communications. SGM was also concerned about AJC's outstanding debt to the firm of just over \$700,000, although money does not appear to have been the controlling factor. Indeed, SGM has not required us to pay down the principal debt amount for a number of years.

Immediately after being appointed Acting President on Saturday, I contacted Steven Barrett, the SGM partner with whom the AJC has worked the most. We met for several hours on Sunday and laid the potential groundwork for re-establishment of our working relationship. To be sure, there remain certain areas of contention. However, your Executive and Negotiating Team are working with me to resolve those issues. We should know within a week if we will

difficile à prendre, du moins à court terme, le besoin de conclure la première convention collective et d'obtenir les sommes attendues depuis longtemps revêtait plus d'importance.

Je sens qu'il est de mon grand devoir de vous assurer que je me dévouerai corps et âme dans l'exercice de mes fonctions.

Aller de l'avant

Tout organisme connaît des problèmes de croissance. L'AJJ en a incontestablement eu sa part. Dans notre cas, l'un des plus grands enjeux était de rester en communication avec vous tous – les membres – en raison surtout de la taille et de la nature très étendue de notre association. Il est vrai qu'en tant qu'avocats représentant le gouvernement fédéral nous devons le servir tous azimuts. Nous devons continuer à faire mieux. Ce moment est venu.

Qu'en est-il de l'arbitrage?

Nous savons que nos membres ont beaucoup de questions à ce sujet, dont plusieurs portent sur le statut de l'arbitrage. Une fois l'arbitrage terminé, nous disposerons enfin d'une convention collective. Pour l'AJJ, aucun autre objectif ne revêt autant d'importance.

L'arbitrage est actuellement prévu pour les cinq jours suivants : du 8 au 10 juin et du 24 au 25 juin 2009. Notre premier but est de respecter cet échéancier et de terminer l'arbitrage le plus rapidement possible.

Qui représentera l'AJJ à l'arbitrage?

Sack Goldblatt Mitchell (SGM) a été pendant de nombreuses années notre conseiller juridique. SGM, qui représentait l'AJJ pendant le processus de certification, devait également nous représenter lors des auditions d'arbitrage prévues pour juin 2009. Le 16 avril 2009, SGM a mis fin à sa relation avec l'AJJ en invoquant un certain nombre de raisons, dont une détérioration des communications. SGM entretenait

move forward with SGM.

What if SGM does not return as our counsel?

If we are unsuccessful in resuming our relationship with SGM on terms which suit both parties, another leading labour law firm will be brought on board. While we cannot make any assurances, we have reason to believe that that this will not appreciably compromise the overall timeline of arbitration.

Will AJC ask the arbitration panel to grant a monetary award exceeding the Restraint Act (Bill c-10) Scheduled Increases?

Many of you are now aware that one of our counsel from the National Capital Region recently proffered an interpretation of the *Restraint Act* which would characterize the differential in pay for the Ontario Regional Office (ORO) counsel not as rates of pay, but rather "additional remuneration". Without passing any final judgment on the merit of this argument, the complicating factor is that advancing it at all will further postpone the process. We must weigh the undesirability of delay against any advantage the arguments would offer. The issue will ultimately be decided by the Governing Council in the very near future.

In Closing

We will keep you informed on how the arbitration process is unfolding with regular updates. Thank you for your patience and support.

Marco Mendicino
Acting President
Association of Justice Counsel

également des inquiétudes à propos d'une dette de 700 000 \$ qui lui est due, quoique cette question financière ne semble pas avoir été le facteur dominant. En fait, SGM n'exige plus depuis plusieurs années déjà que nous remboursions une partie du capital de la dette.

Immédiatement après avoir été nommé président intérimaire samedi, j'ai communiqué avec Steven Barrett, l'associé de SGM qui a le plus travaillé sur les dossiers de l'AJJ. Nous nous sommes réunis dimanche pendant plusieurs heures et avons pu jeter les assises d'un éventuel rétablissement de nos relations. Il est vrai que certaines questions sont encore en litige. Néanmoins, votre Comité exécutif et votre Comité de négociation travaille avec moi en vue de les résoudre. Nous devrions savoir d'ici une semaine si nous pouvons aller de l'avant avec SGM.

Qu'arrivera-t-il si le mandat de SGM n'est pas reconduit ?

Si nous ne réussissons pas à rétablir nos relations avec SGM à des conditions qui conviennent aux deux parties, on retiendra les services d'un autre cabinet juridique se spécialisant en droit du travail. Bien que nous ne puissions pas vous en donner la certitude, nous avons lieu de croire que ceci ne compromettra pas de façon significative le calendrier de l'arbitrage.

Est-ce que l'AJJ demandera au groupe d'arbitrage qu'il accorde une compensation financière supérieure qui dépasse les augmentations prévues à la Loi sur le contrôle des dépenses ?

Plusieurs d'entre vous savent maintenant qu'un juriste de la région de la capitale nationale vient de présenter une interprétation de la *Loi sur le contrôle des dépenses* dans laquelle la différence de salaire entre le bureau régional de l'Ontario et le reste du Canada seraient considérés non pas comme partie du taux de salaire, mais bien comme une « rémunération supplémentaire ». Sans vouloir porter de jugement final sur le bien-fondé de cet argument, il vient néanmoins ajouter à la complexité de la chose, car le seul fait de l'avancer viendra certainement retarder le processus. Nous devons

apprécier le caractère peu souhaitable d'un retard en fonction de tout avantage des arguments. La question sera ultimement décidée par le conseil d'administration dans un proche avenir.

En conclusion

Nous vous tiendrons au courant du déroulement du processus d'arbitrage par le biais de mises à jour qui seront diffusées régulièrement. Merci de votre patience ainsi que de votre soutien.

Le président intérimaire de l'Association
des juristes de justice,

Marco Mendicino